

A propos de la graphiose de l'orme

L'article de Claude MOREAU sur la graphiose de l'orme, dans le numéro 140 de Penn ar Bed laisse de côté quelques aspects du problème, spécifiques à cet arbre, qui conditionnent son devenir.

Dans notre région, l'orme est un arbre bocager original :

- espèce nitrophile, il est fréquent dans et autour des hameaux où le bétail a depuis longtemps enrichi la terre ;
- résistant bien au vent et gardant même dans des milieux très exposés un port rectiligne (la photographie de la page 38 en témoigne), c'est l'espèce dominante de bien des bocages littoraux dans le Cotentin et le Finistère (1).
- Son bois très peu fendif en raison de très nombreux noeuds, en fait une essence très recherchée par les menuisiers et charpentiers, en particulier pour les pièces maîtresses (quilles, étambots...) des bateaux de pêche, et ce ne fut pas la moindre des difficultés de la reconstruction du bateau Kerhorre, la "Marie Lizig", que de trouver du bois d'orme de dimension suffisante pour faire la quille.

La maladie a donc trouvé en bord de mer des peuplements abondants dont la mort est d'autant plus remarquable qu'aucune espèce n'est propre à la remplacer. Ce vide paysager met en évidence les plantations de résineux installées autour de l'habitat récent et dans les stations balnéaires.

Il est fréquent que des atteintes notables de quelque ravageur aient lieu sur d'autres essences : défoliation des chênes, des saules, par des chenilles, perforation des troncs de sapins par des coléoptères ou des hyménoptères, ... et d'entendre alors des propos catastrophiques tels que : "d'abord l'orme, puis maintenant le..., et après ?". Pourtant le scénario ne se reproduit pas sur les autres espèces. La raison principale de ce particularisme de l'orme réside dans son mode de multiplication : bien que fleurissant et fructifiant, l'essentiel, sinon la totalité, de sa multiplication se fait de façon végétative par drageonnement (développement de tiges à partir des racines d'un arbre-mère). Autour d'un arbre poussent des

tiges-filles qui sont toutes génétiquement identiques à leur parent unique, qui fait probablement partie d'un clone plus grand. Il en résulte une très faible variabilité génétique, pour ne pas parler d'absence totale d'originalité. Ceci s'oppose totalement au mode de reproduction des autres espèces arborées de la région qui empruntent la voie sexuée et donc le passage par la graine pour fournir des jeunes plants. La conséquence est que si un pied d'orme est sensible à la graphiose, ses voisins le sont aussi, et ainsi jusqu'à l'échelle régionale.

Dans la réponse de l'arbre à la maladie, ce drageonnement constitue un facteur de résistance, mais aussi de permanence de l'agent pathogène. En effet, les jeunes pieds de moins de 3 mètres ne sont généralement pas affectés. La mort des grands arbres laisse donc dans la haie les tiges de faible diamètre qui constituent une bonne part du peuplement. Ces tiges d'âge inégal deviennent sensibles à la graphiose au fur et à mesure qu'elles grandissent tout en commençant à drageonner. Ce comportement a deux conséquences :

- le parasite ne peut éliminer le clone qui persiste sous forme de jeunes tiges.
- le parasite persiste sur le clone car il y a toujours des tiges d'âge sensible servant à recevoir.

Quel avenir alors pour l'orme ? A moyen terme, il faut sans doute le considérer comme une espèce arbustive de nos haies. A long terme, la lutte biologique ou une évolution spontanée aura peut-être raison du parasite permettant à nouveau le développement de vrais arbres. Pour l'instant, il faut éviter la suppression des haies dominées par les arbres morts, car elles constituent encore des milieux actifs. Remarquons également qu'une autre espèce nitrophile a profité de la place laissée vacante (et de l'enrichissement généralisé de nos sols par l'agriculture) pour proliférer à partir de ses graines ailées, il s'agit de l'érable sycomore ("*Acer pseudo-platanus*"), dont l'esthétique et la qualité du bois sont loin d'égaler celles des ormes disparus.

Xavier JAOUEN
1 rue Louis Guilloux
29200 BREST

(1) CORILLON R., 1971 : Carte de la végétation de la France au 1/200 000^e.